



Condition de distance légale

Par **crystal1992**, le **15/09/2016** à **19:14**

bonjour,

je possède une laverie automatique depuis environ 12 ans depuis environ 10 jours j'ai pu constater qu'un pressing qui existait environ 100 metres avant moi dans la même rue a changé son panneau de dessus de vitrine par laverie express blanchisserie repasserie est ce légale ?

sincère remerciement par avance de votre réponse

bien cordialement

Par **Visiteur**, le **15/09/2016** à **19:23**

Bsr,

Il existe des distances limites entre 2 enseignes du même franchiseur par exemple.

Il existe aussi des règles légales pour les pharmacies par exemple, il n'y en a pas pour les banques, les assureurs de compagnies différentes et donc dans votre cas, aucune distance à respecter n'est obligatoire.

Par **morobar**, le **16/09/2016** à **07:58**

En outre laverie express (par les soins de l'exploitant) et laverie automatique (par les soins du client) sont des choses bien différentes.